

Vendanges

Un rang de vigne, 36 bouteilles...

À Rions, le château Réaut est régi sur le principe d'un groupement foncier agricole : six Bordelais et six Bourguignons sont les actionnaires principaux du vignoble, dont 40 % appartient à 427 « petits » propriétaires.

Les premières vendanges se sont déroulées le 29 septembre.



Lire en page 3

Seau et sécateurs en mains, Renaud Marchand se dirige d'un pas décidé vers le rang de vigne à vendanger. « *MON rang de vigne* », sourit-il fièrement. Cet électronicien de Villandraut est l'un des 427 propriétaires du château Réaut. Il aura déboursé 1.500 euros pour devenir actionnaire de ce vignoble de 26 hectares exposé plein sud sur un coteau aux limites des communes de Rions et Paillet. « *C'était il y a un an. Un commercial qui travaille avec moi m'a parlé de cette opportunité. Je me suis inscrit sur le site internet du vignoble, j'ai été retenu, j'ai payé et aujourd'hui me voilà ici, chez moi ou presque...* ». Conscientieux, Renaud Marchand vendange vite et bien. Deux mètres plus haut dans la rangée, son épouse Ariane l'imite. Un petit quart d'heure de travail sous un (frais) soleil d'automne, et le couple a terminé sa récolte dans cette parcelle de merlot.

Comme Renaud et Ariane, près de 200 propriétaires du château Réaut se sont donnés rendez-vous à Rions le 29 septembre dernier. Un casting quasi international pour ces vendangeurs d'un jour puisque les actionnaires de Réaut sont répartis un peu partout en France (Gironde, Bourgogne, région parisienne, Champagne, etc.) et dans le monde (15 pays représentés), jusqu'en Australie !

De Roederer au GFA

À l'origine de cette aventure, il y a la rencontre de deux hommes : Yannick Evenou, vice-président des vignobles Fayet, propriétaire du château La Dominique, un grand cru classé Saint-Émilion, et Philippe Méreau, chef d'entreprise et viticulteur bourguignon. « *Le château Réaut avait été acheté par le groupe rémois Louis Roederer en 2003, qui souhaitait à l'époque s'implanter dans le Bordelais*, explique Yannick Evenou. *Le vignoble a été alors totalement recréé en ne retenant que des critères de grand cru : arrachage et replantation dense, sélection des meilleurs plants de vigne, vendanges à la main* ». Roederer changera pourtant de stratégie six ans plus tard et abandonne le projet au moment où le domaine va produire son premier millésime.

Réaut est mis en vente en 2009-2010 : séduit par le vignoble girondin, « *un terroir exceptionnel, un sol et une exposition de qualité* », Philippe

Méreau lance l'idée d'un groupement foncier agricole (GFA). Très courant en Bourgogne, ce concept collectif l'est beaucoup moins dans le Bordelais. « *Au départ, j'ai rassemblé quelques amis, oenologues, professionnels du vin ou passionnés, pour racheter la propriété. Six Bordelais et six Bourguignons sont les actionnaires principaux du vignoble*, précise Yannick Evenou. *Puis nous avons lancé un appel à des souscriptions individuelles pour constituer le GFA.* »

Le succès ne se fait pas attendre : 1.500 amateurs de bonnes bouteilles se font connaître. Ils seront finalement 427 à acquérir 40 % du domaine. « *Je n'envisage pas ça comme un placement ou de la spéculation. C'est un coup de coeur*, souligne l'électronicien-actionnaire Renaud Marchand. *Notre dividende, c'est de recevoir entre 36 et 40 bouteilles par an. Et le plaisir, c'est de les faire goûter à ma famille et mes amis.* »

« Pas bobo, mais biobio »

Ghislaine Hubert tient sensiblement le même discours. Commerciale en région parisienne, elle détient une part du château grâce aux conseils avisés... de son jardinier, dont l'épouse est du coin. Cette « *Parisienne atypique* » confie aimer les plaisirs de la vie, la bonne bouffe, le bon vin. « *Mais attention, je ne suis pas une bobo, plutôt une biobio*, rigole celle qui vendange pour la première fois de sa vie. *Cette journée est sympathique, on rencontre les autres propriétaires. Il y a pire que de venir passer un samedi dans le Bordelais pour récolter son vin !* »

En milieu de matinée, les 200 vendangeurs sont venus à bout de la première parcelle de merlot (qui constitue près de 60 % du cépage du vignoble). Gag : trop rapides (ou trop nombreux), il a manqué des cagettes pour vider les seaux débordant de grappes de raisins. Après la pause-café réglementaire, la troupe est dirigée vers une seconde parcelle. Vendangée comme la première en un temps record. Le déjeuner sera servi sur les hauteurs de la propriété : côtes de boeuf offertes par la Brasserie bordelaise dans les assiettes ; château Réaut 2010 dans les verres.

Les actionnaires ont trinqué à la cuvée 2012, en attendant de recevoir leurs bouteilles à l'étiquette ornée d'un blason réunissant les armes de Bordeaux et de la Bourgogne.

Guillaume PANTAIGNAN